



CS_2024_22

Extrait du registre des délibérations du COMITÉ SYNDICAL Séance du 22 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux mars, à neuf heures trente, se sont réunis au siège social du SAEP Vignoble-Grandlieu à BASSE-GOULAIN, sur convocation adressée le quinze mars deux mille vingt-quatre, les membres du Comité Syndical, sous la présidence de Jean-Michel BRARD, Président.

PRESENTS :

CHÂTEAUBRIANT-DERVAL : Mme Édith MARGUIN et M. Philippe CADOREL ; **ESTUAIRE ET SILLON** : MM. Patrick CORBEL, Pierre LAUDEN, Yves TAILLANDIER et Mme Hélène COUTELLER ; **RÉGION DE BLAIN** : MM. Joël ARIZA et Jean-François RICARD ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOZAY** : Mme Noëlle MARTEAU et M. Jean-Luc GRÉGOIRE ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE** : Mme Marie-Line BOUSSEAU, MM. Raymond CHARBONNIER (*pouvoir reçu de M. SANCHEZ*), Alain COUTRET et Pascal ÉVAIN ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE** : M. Mickaël DERANGEON ; **PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ** : MM. Jean-Michel BRARD (*pouvoir reçu de M. PRIN*), Patrick BERNIER et Claude CAUDAL ; **REDON AGGLOMÉRATION** : M. Jacques LEGENDRE ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES** : Mme Christine CHEVALIER, MM. Paul SEZESTRE et Armel VION (*pouvoir reçu de M. CHARRIER*) ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS** : MM. Jacques PRAUD (*pouvoir reçu de Mme BLANCHET*), Jean-Michel CLAUDE, Laurent MERCIER, André RAITIERE et Mme Anne-Marie CORDIER ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PONTCHATEAU-SAINT-GILDAS-DES-BOIS** : MM. Frédéric MILLET et Didier BROUSSARD ; **SAEP de VIGNOBLE-GRANDLIEU** : MM. Jean-Emmanuel CHARRIAU, Jean-Guy CORNU (*pouvoir reçu de M. BELLANGER*), Pascal DABIN (*pouvoir reçu de M. THIBAUD*), Jean-Marc JOUNIER, Joseph LANCREROT, Frédéric LAUNAY, Pascal PAILLARD, Thierry BEAUQUIN et Bernard GENDRONNEAU.

Secrétaire de séance : Jean-Marc JOUNIER

Titulaires : 57

Quorum : 29

Présents : 38

Votants : 44

Pouvoirs : 6

ABSENTS EXCUSES :

CHÂTEAUBRIANT-DERVAL : M. Lionel MUSTIERE ; **ESTUAIRE ET SILLON** : M. Yoann DORNER ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE** : M. Laurent ROBIN ; **PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ** : MM. Daniel BENARD, Cédric BIDON, Thierry RICCI, Luc NORMAND, Yvon JACOB et Patrick PRIN (*pouvoir donné à M. BRARD*) ; **REDON AGGLOMÉRATION** : M. Fabrice SANCHEZ (*pouvoir donné à M. CHARBONNIER*) ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES** : MM. Jean-Luc BESNIER, Jean-François CHARRIER (*pouvoir donné à M. VION*) et Yves DAUVE ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS** : Mme Christine BLANCHET (*pouvoir donné à M. PRAUD*), MM. Joël JAMIN et Éric LUCAS ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PONTCHATEAU-SAINT-GILDAS-DES-BOIS** : MM. Benoît LELIEVRE et David MOISAN ; **SAEP de VIGNOBLE-GRANDLIEU** : MM. Bernard BELLANGER (*pouvoir donné à M. CORNU*), Thierry GRASSINEAU, Hervé CREMET, Youssef KAMLI, Vincent YVON et Denis THIBAUD (*pouvoir donné à M. DABIN*).

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le projet de Budget Primitif 2024 est présenté aux membres du Comité syndical.

Suite à ces informations,

Le Comité syndical,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le débat d'orientations budgétaires du 16 février 2024,

Vu le projet de budget primitif 2024,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- d'ADOPTER le budget primitif 2024 dont les vues d'ensemble par section se présentent ainsi qu'il suit :

SECTION D'EXPLOITATION

	Budget 2023 (pour mémoire)	Votes BP 2024
DEPENSES		
011. Charges à caractère général	37 447 900,00 €	39 827 190,00 €
012. Charges de personnel et frais assimilés	2 543 000,00 €	2 596 000,00 €
65. Autres charges de gestion courante	403 150,00 €	375 060,00 €
66. Charges financières	1 112 000,00 €	1 090 000,00 €
67. Charges exceptionnelles	367 000,00 €	961 000,00 €
68. Dotations amortissements, dépréciations, provisions	0,00 €	0,00 €
022. Dépenses imprévues	50 000,00 €	150 000,00 €
042. Opérations d'ordre transfert entre sections	11 083 000,00 €	11 402 417,00 €
023. Virement à la section d'investissement	12 482 810,00 €	13 189 630,00 €
TOTAL des DEPENSES	65 488 860,00 €	69 591 297,00 €
RECETTES		
70. Vente de produits, prestations services	59 324 000,00 €	63 273 000,00 €
013. Atténuation de charges	20 000,00 €	35 000,00 €
74. Subventions exploitations	51 960,00 €	61 500,00 €
75. Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €
76. Produits financiers	39 000,00 €	30 000,00 €
77. Produits exceptionnels	1 456 000,00 €	713 610,00 €
78. Reprises amortissements, dépréciations, provisions	6 900,00 €	0,00 €
042. Opérations d'ordre transfert entre sections	4 591 000,00 €	5 478 187,00 €
002. Excédent de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €
TOTAL des RECETTES	65 488 860,00 €	69 591 297,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Budget 2023 (pour mémoire)	Restes à réaliser au 31/12/2023	Votes BP 2024	Total budget 2024
DEPENSES				
16. Emprunts et dettes assimilés	3 276 265,00 €	0,00 €	3 475 480,00 €	3 475 480,00 €
20. Immobilisations incorporelles	517 500,00 €	350 000,00 €	583 500,00 €	933 500,00 €
21. Immobilisations corporelles	123 917,00 €	25 292,60 €	60 727,40 €	86 020,00 €
23. Immobilisations en cours	39 423 500,00 €	2 106 087,68 €	38 205 432,32 €	40 311 520,00 €
27. Autres immobilisations financières	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
020. Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €
040. Opérations d'ordre transfert entre sections	4 591 000,00 €	0,00 €	5 478 187,00 €	5 478 187,00 €
041. Opérations patrimoniales	4 368 950,00 €	235 031,95 €	4 065 546,05 €	4 300 578,00 €
TOTAL des DEPENSES	52 303 132,00 €	2 716 412,23 €	52 268 872,77 €	54 985 285,00 €
RECETTES				
10. Dotations, fonds divers et réserves	12 409 292,07 €	0,00 €	11 527 794,22 €	11 527 794,22 €
13. Subventions d'investissement	995 699,00 €	315 257,50 €	1 614 489,50 €	1 929 747,00 €
16. Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21. Immobilisations incorporelles	68 950,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23. Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27. Créances sur collectivités	182 000,00 €	0,00 €	185 000,00 €	185 000,00 €
040. Opérations d'ordre transfert entre sections	11 083 000,00 €	0,00 €	11 402 417,00 €	11 402 417,00 €
041. Opérations patrimoniales	4 300 000,00 €	0,00 €	4 300 578,00 €	4 300 578,00 €
021. Virement de la section d'exploitation	12 482 810,00 €	0,00 €	13 189 630,00 €	13 189 630,00 €
001. Excédent d'investissement reporté	35 512 679,46 €	0,00 €	15 977 267,15 €	15 977 267,15 €
TOTAL des RECETTES	77 034 430,53 €	315 257,50 €	58 197 175,87 €	58 512 433,37 €

.....

Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel BRARD



CS_2024_22

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de :
- sa transmission en Préfecture le 27/03/2024

- sa publication sur le site www.atlantic-eau.fr le 27/03/2024

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou publication.